



# Il était une Foy

Juillet 2021

N°53

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



**Bonjour à toutes et à tous,**

Après ces nombreux mois passés à vivre au ralenti et

dans l'inquiétude du lendemain, nous souhaitons tous retrouver nos espaces de liberté, nos familles, nos amis.

La période estivale nous incite à partir vers de nouveaux horizons et découvrir d'autres lieux...

Mais l'amélioration de notre quotidien, de l'environnement local et de nos conditions de vie est une préoccupation centrale prise en compte aux différents échelons de notre organisation territoriale.

La commune met à votre service les moyens liés à ses compétences, comme la gestion des écoles (nouveau complexe scolaire).

L'intercommunalité complète ces services, avec par exemple, la tarification incitative liée au traitement des déchets ménagers (n'oubliez pas de répondre à l'enquête sur internet : [www.enquete9.com](http://www.enquete9.com)).

Les structures régionales et départementales pour lesquelles les élus ont été renouvelés lors des élections des 20 et 27 juin ont aussi pour objectif l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie. Nous n'avons pas fait mieux, en termes de participation au vote, que la moyenne nationale.

Quelles que soient les raisons qui ont conduit à cette désaffection, nous vous proposons dans ce bulletin de comprendre comment la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Département de la Haute-Garonne vous accompagnent chaque jour. Nous comptons sur les nouveaux élus pour vous donner pleine satisfaction. Continuez à prendre soin de vous mais aussi des autres. Les règles sanitaires tendent à se réduire mais il en restera encore quelques-unes qu'il faut absolument respecter si nous ne voulons pas rebrousser chemin.

Votre Maire,  
**François Vives**



## Réveil

### Vers un bel été festif.....



Après ces longs mois de dormance, les activités reprennent pour le bonheur des associations, des commerçants et du public.



Nos futurs champions

Nos associations sont chargées à bloc, la tête remplie d'idées, désireuses de se relancer, de retrouver leurs équipes de bénévoles et de proposer des manifestations tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Merci à l'association les Fidésiables en Savès qui a ouvert la saison en juin avec une bourse culturelle suivie d'un vide grenier.

Cœur Estival est le festival d'été, organisé par la communauté de Communes Cœur de Garonne et l'Office de Tourisme en partenariat avec la Maison de la Terre et qui propose des moments culturels et festifs sur le territoire. Après l'annulation de l'édition 2020 en raison du contexte sanitaire, Cœur Estival revient cet été avec 4 dates en juillet et août 2021 et il sera à Sainte-Foy le dimanche 1er août. Les élus en charge de la culture vous proposent un programme très diversifié dès 16h. Tous les acteurs (associations, Foyens, commerçants, entreprises, producteurs) contactés ont répondu présents, heureux de partager leurs connaissances et leur passion. La soirée se clôturera par un concert.



« Old School Funky Family » lors de Cœur Estival à Sainte-Foy, le 1<sup>er</sup> août

Lors de la réunion de préparation de la fête du village (10-12 septembre), les associations, les commerçants et les élus en charge des associations ont proposé quelques nouveautés qui nous l'espérons raviront toutes les générations. L'Euro 2020 a débuté et montre déjà un grand engouement au niveau des jeunes. Nous en profitons pour faire un appel car le club de Sainte-Foy recrute notamment des jeunes. Contacter Thomas Bianchini pour plus de renseignements au 06 41 44 14 93 ou : [ecole.usfffootball@gmail.com](mailto:ecole.usfffootball@gmail.com).

## Dans votre journal de juillet...

**Action Municipale > Page 2**  
Région et département

**Action Publique > Page 4**  
L'ambroisie

**Vivre à Sainte-Foy > Page 6**  
Les lacs de Sainte-Foy

**Vivre à Sainte-Foy > Page 7**  
Ça bouge sur la commune



## Territoires et compétences

# Région, département, qui fait quoi ?

Les Français sont nombreux à se demander quel est vraiment l'impact des élections des 20 et 27 juin sur leur vie quotidienne.



Pourtant, l'action des conseils régionaux et départementaux occupe un rôle majeur dans la vie quotidienne des Français.

**Des compétences sont partagées** entre départements et régions comme la culture, le sport, le tourisme, les langues régionales et l'éducation populaire. Les régions sont chargées, par exemple, des transports ferroviaires régionaux et du développement des ports et des aéroports, quand les départements ont la responsabilité d'entretenir une grande partie du réseau routier. Ce sont aussi les régions qui ont la charge des lycées quand les départements ont celle des collèges.

L'environnement et le développement écologique sont du ressort des régions, notamment par la gestion des parcs naturels régionaux, mais aussi des départements via les plans départementaux de gestion des déchets. Depuis 2015 cependant, chacun dispose de **compétences particulières** dans les domaines des infrastructures et des transports, de la culture, de l'éducation, de l'environnement ou encore du logement.

### La région

Le conseil régional, assemblée délibérante de la région, a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de la région. Ses choix ont donc un fort impact sur le quotidien des habitants.

Ils est composé de **conseillers régionaux**, élus pour un mandat de 6 ans. Ils sont 158 pour la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée issus des 13 départements. Les conseillers élisent le président du conseil régional et une commission permanente. Parmi les membres de la commission permanente, sont ensuite élus les vice-présidents. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région.

Le conseil régional règle les affaires de la région en assemblées plénières ou en commission permanente dans les domaines suivants :

- **Organisation des transports locaux** (gestion des ports et des aéroports, des trains régionaux,

des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie et des gares routières)

- **Gestion des lycées généraux et agricoles** (construction, entretien, fonctionnement)
- **Formation professionnelle** (insertion, formation des demandeurs d'emploi, gestion de l'apprentissage et de l'alternance)
- **Développement économique** (pôles de compétitivité, schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, aide aux entreprises)
- **Aménagement du territoire et environnement** (gestion des déchets, des parcs naturels, qualité de l'air, etc.)
- **Gestion des programmes européens** (préservation de l'identité régionale et des langues régionales) **et des fonds européens.**

### Le département

Le conseil départemental, anciennement appelé conseil général, a un éventail de compétences qui ont aussi un rôle important. Les **conseillers départementaux** sont élus tous les 6 ans lors des élections cantonales. Ils sont au nombre de deux par canton et, depuis l'élection de 2015, ils doivent former un binôme paritaire (une femme et un homme). Ces conseillers siègent au conseil départemental et votent les décisions de l'institution. Ils sont 54 pour représenter les 27 cantons du département de la Haute-Garonne. Les conseillers départementaux élisent leur président et une commission permanente. Les principaux domaines d'intervention du département sont :

- **Action sociale** (aide sociale à l'enfance, aux personnes handicapées, aux personnes âgées,

gestion des dossiers d'adoption, gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie et du revenu de solidarité active)

- **Gestion des collèges** (construction, entretien, fonctionnement et gestion des agents de ces établissements)
- **Action culturelle** (gestion des services d'archives, musées, bibliothèques de prêt, protection du patrimoine, etc.)
- **Aménagement et transports** (transition écologique, gestion de la voirie rurale et départementale, gestion de l'eau, très haut débit généralisé, équipements sportifs, pistes cyclables, etc.)
- **Gestion du service départemental d'incendie et de secours** (SDIS)
- **Actions en faveur des valeurs républicaines et de la citoyenneté** (combattre toutes les injustices et les discriminations qui touchent les femmes).

Retrouvez plus de détails sur les sites :

<https://www.laregion.fr/> et <https://www.haute-garonne.fr/>

## Elections régionales et départementales 2021



Carole Delga réélue en Occitanie



Loïc Gojard et Sandrine Baylac (réélue) en Haute-Garonne pour le canton de Cazères

### Résultats pour la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières

Elections régionales 2021 - 2 <sup>ème</sup> tour	
Participation	33,53%
Inscrits	1527
Votants	512
Blanc	14
Nuls	3
Exprimés	495
Jean-Paul GARRAUD	149 <b>30,10%</b>
Aurélien PRADIÉ	70 <b>14,14%</b>
Carole DELGA	276 <b>55,76%</b>

Elections départementales 2021 - 2 <sup>ème</sup> tour	
Participation	33,53%
Inscrits	1527
Votants	512
Blanc	25
Nuls	4
Exprimés	483
BERTOLO/VIVES	188 <b>38,92%</b>
BLAYAC/GOJARD	295 <b>61,08%</b>

## Equipement

# Nouveau bâtiment pour le service technique

Enfin du concret après cinq années de préparation.

La construction du service technique a débuté le mercredi 9 juin 2021 avec le terrassement réalisé par l'entreprise Jean LEFEBVRE. La zone à l'avant du bâtiment a été décaissée puis remblayée pour établir une plateforme stable et résistante au roulage des véhicules lourds. Le remblai est constitué d'argile graveleuse stabilisée à la chaux puis recouverte de tout-venant.

Une partie du déblai a été amenée sur le terrain communal, face au stade, qui recevra également le déblai du futur complexe scolaire. Le remblaiement de la bordure de cette parcelle qui est à 1,5m en dessous du niveau de la route, va permettre l'installation d'une zone de parking complémentaire pour le stade tout en laissant la place à

de futurs projets.

L'entreprise ROTGE BATIMENT a commencé le gros œuvre fin juin avec le support d'une entreprise spécialisée pour la mise en place de 27 pieux sous le bâtiment. Les travaux de soubassement des murs et des dalles suivront.

Après les congés du mois d'août, l'entreprise TEGULA CHARPENTES mettra en place la charpente, la toiture et les panneaux latéraux, ce qui donnera une première vision réelle du bâtiment.

Huit autres entreprises interviendront ensuite.

L'abattage des arbres effectué le 7 mai en bordure du chemin de Mestroun correspond au chemin d'accès. La sécurisation et l'aménagement paysager des abords de la parcelle seront prises en charge



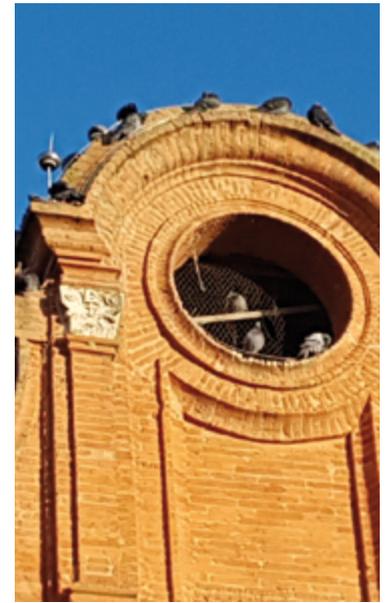
Terrassement réalisé par l'entreprise Jean LEFEBVRE

par les agents techniques de la commune.

Le domaine de la construction connaît actuellement de grosses difficultés d'approvisionnement car la pandémie mondiale a bousculé et déséquilibré les chaînes d'approvisionnement... en bois, métaux, produits de synthèse... Tous les corps de métiers sont touchés. La réception des travaux prévue initialement en décembre 2021 pourrait se décaler en fonction de ces difficultés.

## Action pigeons

# Des pigeons bagués en jaune



**La mise en fonctionnement du « pigeonnier contraceptif », qui avait fait l'objet d'un article dans notre bulletin municipal d'octobre 2019, était prévue au printemps 2020.**

L'épidémie de COVID ne l'a pas permis et l'automne dernier, plus de 200 pigeons tournaient dans le village, se posaient sur les toitures et sur le dôme de la mairie occasionnant des dégâts et bouchant les gouttières.

Un contrat passé avec la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) a permis deux actions : la pose de cages pour diminuer la population et la sélection de couples de pigeons en bonne santé pour les introduire dans le pigeonnier. Trente couples ont été enfermés pendant treize semaines avec de la paille pour faire leur nid, de la nourriture et de l'eau ; les pigeons ont été libérés mi-juin après avoir été bagués. Le pigeonnier va devenir le point de vie des pigeons qui y sont nés et la surveillance permettra de stériliser par secouage, les œufs en surnombre.

En avril, lorsque la population des pigeons a baissé, les chenaux de la mairie et de l'église ont été nettoyés et les picots présents sur les corniches et la toiture ont été renouvelés. L'alimentation électrique est désormais assurée par des panneaux solaires mis en place dans le même temps. Le coût de ces travaux s'élève à 8566€.

## CCAS

# Rencontres intergénérationnelles

**Malgré la crise sanitaire, des relations maintenues entre enfants et aînés.**

A défaut de rencontres physiques, c'est sous forme de correspondances, de dessins, de photos et de vidéos que les activités qui réunissent les enfants des écoles et les résidents de l'EHPAD ont pu perdurer tout au long de l'année scolaire écoulée.

Ainsi, pour Noël, la chorale de l'école maternelle a été filmée et le film diffusé sur grand écran aux résidents de l'Albergue. De leur côté ceux-ci ont créé et envoyé aux enfants des cartes de vœux. Un arbre intergénérationnel a été confectionné en commun et à distance, puis affiché à l'EHPAD. En janvier, il y a eu des échanges de recettes, puis confection et échanges de galettes.

Pour fêter le printemps, les aînés ont fabriqué de petits pots décorés de sable coloré dans lesquels les enfants ont planté des fleurs en papier.

Et pour marquer le retour tant attendu des rencontres « en présentiel » : un spectacle musical programmé fin juin dans les jar-

dins de l'EHPAD...

Il convient de remercier particulièrement Mesdames Caron et Souillac, directrice et animatrice de l'EHPAD, Mesdames Ragot

et Simorre, directrice et enseignante de l'école élémentaire et enfin Mesdames Proença et Djebari, directrice et enseignante de l'école maternelle.



Arbre intergénérationnel

## Cérémonie citoyenne Forte participation des jeunes

Comme chaque année, mais avec l'application des gestes barrières en plus, les jeunes nouvellement majeurs ont été reçus à la mairie le 17 avril 2021.

Ils ont répondu en nombre à l'invitation pour cette cérémonie qui matérialise une étape importante de leur vie. Le Maire, François VIVES accompagné de Véronique PORTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe et de Michel BRON, 4<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la citoyenneté a pré-

senté aux jeunes Foyens réunis les principes fondamentaux de la République ainsi que leurs droits et leurs devoirs dans une démocratie. Une grande attention soulignant la solennité de ce moment était perceptible dans la salle. A cette occasion, leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur, accompagnée du Livret du Citoyen, leur a été remise. Le respect des règles sanitaires n'a pas permis aux élus d'échanger plus lon-



guement sur le projet de chacun d'entre eux comme cela se fait habituellement. Une photo du groupe réuni sur le perron de la

mairie témoigne de ce moment d'accès au rôle de citoyen, primordial dans la vie d'un jeune adulte.



### Qu'est-ce que l'ambrosie ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

## Plante invasive L'ambrosie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir !

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

### Comment agir ?

Une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer avant la floraison (généralement entre début août et début octobre) car il est difficile

de l'éradiquer une fois qu'il est installé. Assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambrosie. Consulter la carte de reconnaissance pratique de l'ambrosie sur le site [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info). Signalez-la sur la plateforme de signalement ambrosie via <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/apropos>

**Pour tout renseignement, contacter FREDON Occitanie et URCPIE Occitanie :**

[am.ducasse@fredonoccitanie.com](mailto:am.ducasse@fredonoccitanie.com) ou au 06 52 93 76 46

(source de cet article : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement>)



## Pesticides Etat des lieux

Depuis 2017, l'usage des pesticides est interdit sur la majorité des espaces publics (chemins ruraux, fossés, bordures de routes...). Pour les particuliers, l'interdiction date de 2019. Notre commune, labellisée « zéro phyto » depuis 2017 est engagée dans le respect et la protection de l'environnement. L'élaboration de l'Atlas Communal de la Biodiversité en 2018 en est un témoignage.

Pourtant, les inspecteurs de l'Office Français de la Biodiversité (l'OFB31) \* qui ont sillonné notre commune ce printemps ont constaté des actions de désherbage bien visibles. Si dans un premier temps, ils ont fait preuve de pédagogie et de rappels à la loi, cette « police de l'environnement » est habilitée à verbaliser en cas de récidive.

\*Établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer, sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation

## Nos amies les bêtes... Une convention pour gérer la question des chats errants

La commune et la Fondation d'entreprise CLARA (<https://www.fondationclara.org/>) ont signé le 20 mai dernier une convention dont l'objet est de mener en commun une politique innovante en matière de régulation et de protection des chats errants sur notre territoire. En effet, si ceux-ci sont responsables d'un certain nombre de nuisances, ils sont aussi générateurs de lien social pour les personnes qui s'en

occupent. Le but est donc de gérer la question dans le respect à la fois de la condition animale, des personnes et de l'environnement.

L'opération consistera à capturer, contrôler, stériliser, identifier puis relâcher les animaux repérés comme libres, c'est-à-dire sans propriétaire, lors de campagnes qui dureront d'une à deux semaines. Les administrés en seront informés au moins une semaine avant par tous les



moyens dont la ville dispose : affichage, site internet, PanneauPocket, panneau lumineux, presse locale. Le coût pour la commune, correspondant essentiellement aux frais vétérinaires, sera de 120 € par animal capturé.

## Tourisme

# A la découverte de notre territoire

L'Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne (OTI) a pour objectif l'accueil, l'information des visiteurs et la gestion de l'information touristique.

Trois bureaux sont ouverts toute l'année sur Rieumes, Cazères et Martres-Tolosane. Pendant la période estivale, la présence du personnel des OTI sera renforcée afin de mettre en place un partenariat actif autour des événements culturels et de se coordonner avec les professionnels du territoire pour faire connaître les activités et les produits locaux. Les agents d'accueil vous renseigneront, vous proposeront de la documentation à emporter (carte touristique, fiches randos, agenda des mani-

festations), des guides (activités de loisirs, restauration, marchés, hébergements, activités culturelles). Les OTI proposent aussi des randonnées, des visites guidées et un service de billetterie pour les manifestations locales.

Toutes ces informations pratiques sont également disponibles via :

- le site internet : <http://www.tourismecoeurdegaronne.com/>
- la page Facebook : <https://www.facebook.com/Tourisme-CoeurdeGaronne>
- le site Instagram : [oti\\_coeurdegaronne](https://www.instagram.com/oti_coeurdegaronne)



Votre OTI à Rieumes



Quelques suggestions d'activités autour de Sainte-Foy pour cet été :

- le circuit du lac de Parayre, 9,4 km pour un niveau de difficulté facile et un temps de randonnée estimé à 2h25 (fiche rando n°2 téléchargeable et imprimable depuis le site de l'OTI) ;
- le Tour de France :
  - le 13 juillet, une délégation de l'OTI Cœur de Garonne sera présente à Saint-Gaudens pour l'arrivée du Tour.
  - le 14 juillet, le Tour partira de Muret et passera par Bérat ;

- le Festival Cœur Estival qui fera étape à Sainte-Foy le 1<sup>er</sup> août mais qui se déplacera sur 3 autres communes du territoire à (re)découvrir lors de ces événements qui mettent en valeur le patrimoine local.

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter de l'OTI pour ne rien perdre de l'actualité locale, partagez les informations pour que vive notre belle communauté de Communes !

## Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

### « Sainte-Foy ensemble »

Nous nous attachons depuis plusieurs années à porter notre attention et nos actions au développement des offres d'emploi de proximité. Dans les projets structurants, il y a eu la crèche intercommunale (une douzaine de postes), l'EHPAD (une cinquantaine de postes). Dès la création de nouvelles offres de services, nous proposons au porteur de projet de se faire connaître au travers d'un article dans le bulletin municipal. Dans cette période de crise, nous avons aussi, avec l'aide de l'intercommunalité et de la Région permis à certains Foyens de bénéficier d'une exonération de loyer, à d'autres de recevoir une aide à l'investissement. Le CCAS s'est renforcé d'une personne bénévole qui pourra accompagner et conseiller dans le cadre de recherche d'emploi. Nous avons soutenu la (ré)ouverture du restaurant et du bar par l'extension de leurs terrasses. Nous accueillons sur notre marché dominical de nouveaux commerçants. La Zone d'Activités complétera ces opportunités. L'emploi est le moteur du dynamisme de la commune.

### « Au plus près des foyens »

Depuis 2014, une ZAC est en gestation, nous comprenons l'utilité pour la commune. Cependant, nous sommes en désaccord avec son lieu d'implantation. Le terrain en bas de la côte, que la mairie a inscrit dans le PLU et que la communauté de Communes souhaite acquérir pour réaliser cette zone, n'est pas à vendre. Son propriétaire avait, par contre proposé un terrain proche de l'entreprise « Chausson ». La communauté, soutenue par le maire, s'est entêtée et a entamé une procédure d'expropriation. Résultat : depuis près de 10 ans nous attendons la création de la ZAC. Plus grave encore est l'aspect humain de cette histoire. Depuis 10 ans, cette situation a plongé un homme âgé dans les procédures judiciaires pour protéger son bien. Prendre une déclaration d'utilité publique pour un équipement indispensable (hôpital, école, voie de communication) peut se comprendre. Le développement économique est important mais cela justifie-t-il l'expropriation ? De notre point de vue, non.



## Etat civil

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2021

### Naissances

BELARD Gabriel  
DIAZ VETTORI Emilio  
DUMONT Armand  
FALETTI Mélyla

### Décès

ALLEMAND Jean-Yves  
BEYRIS Nicole, née PÉRÈS  
CIRIO François  
GABRIEL Germain  
GALLO André  
LAGOUTTE Ariane, née RAU  
PALAS Léa  
VERDALLE Juliette, née LACASSAGNE



## Respect

### Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, débroussailluse, scie mécanique, .... ne peuvent être effectués que les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h et 16h à 18h



## Votre sécurité Des Foyens pompiers volontaires

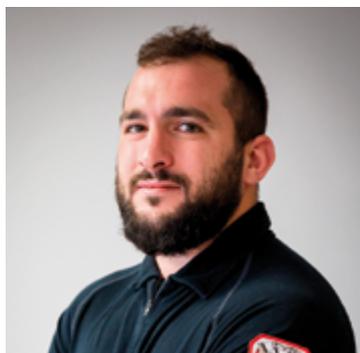
Kevin Conedera et Franck Lavaud font partie des 46 sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Saint-Lys qui compte aussi 6 sapeurs-pompiers professionnels.

L'actuelle caserne située au cœur de la ville est dirigée par le chef du centre de secours, le capitaine Julien Ortega.

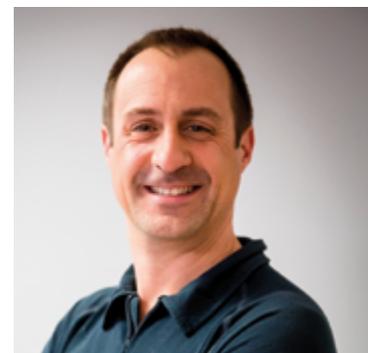
Ce centre de secours intervient sur les 11 communes du secteur de premier appel (Bonrepos-sur-Aussonnelle, Bragayrac, Cambarnard, Empeaux, Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère, Saiguède, Saint-Lys, Saint-Thomas et Sainte-Foy-de-Peyrolières). Il assure plus de 1100 interventions par an. Il sera remplacé au printemps 2022 par un nouveau centre d'une superficie de 930m<sup>2</sup>, qui s'inscrit dans une exigence d'efficacité, de rapidité et de sécurisation maximale des inter-



ventions pour les sapeurs-pompiers et pour les usagers. Positionnés à la sortie de Saint-Lys en direction de Fonsorbes, face au complexe scolaire Éric Tabarly, les futurs locaux seront plus spacieux et fonctionnels, que ce soit pour le stationnement et les manœuvres, la désinfection des VSAV (véhicules de secours et d'assistance aux victimes= ambulances) ou pour les bureaux administratifs et opérationnels.



**Kevin Conedera**, 29 ans, est le papa d'un garçon de 3 ans (Nino) et attend un deuxième enfant en janvier. Il est pompier volontaire à Saint-Lys depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 actuellement au grade de caporal. Mécanicien aéronautique à Safran depuis 2014, joueur de rugby au canton de Saint-Lys, il pratique le rugby depuis ses 13 ans.



**Franck Lavaud**, 48 ans, marié 3 enfants (20, 21 et 22 ans). Officier de sapeurs-pompiers professionnel dans le centre de secours de Colomiers au grade de lieutenant. Également sapeur-pompier volontaire depuis 2015 au centre d'incendie et de secours de Saint-Lys sur son temps libre où il occupe la fonction d'adjoint au chef de centre et chef de groupe.



Robot broyeur en action au bord du lac du Parayré

## La fibre dans mon salon ?

### Soyez prêt !

**Avant fin 2022 votre logement sera raccordé à la fibre optique. Le réseau - souterrain ou aérien - sera déployé au plus près de votre habitation jusqu'à un boîtier de distribution : le Point de Branchement Optique (PBO).**

Le dernier raccordement, du PBO à la prise dans votre salon sera posé à votre demande par votre fournisseur internet (Orange, Bouygues, Free, SFR, etc.). Ces travaux sont gratuits.

Il est important de bien se préparer à l'arrivée des techniciens pour qu'ils puissent facilement réaliser l'opération.

Comment se préparer ? La fibre va prendre le même chemin que votre câble téléphonique actuel. C'est donc par là qu'il faut com-



mencer la vérification et bien dégager l'accès des gaines ou fourreaux pour le passage de la fibre au besoin, en élaguant quelques arbres.

Si votre installation ne permet pas le passage d'un deuxième câble alors c'est le moment de prévoir un nouvel accès. Vous pouvez demander de l'aide à un électricien ou à un voisin qui s'y connaît, ou regarder des vidéos sur internet comme celle-ci : <https://youtu.be/klopcEgliRk>

## Patrimoine naturel

### Les lacs de Sainte-Foy

**L'ASA (Association Syndicale Autorisée) de Sainte-Foy a été créée en 1987 avec 26 adhérents pour l'irrigation des cultures.**

Elle a fait appel à la maîtrise d'œuvre des côtes de Gascogne pour la création de deux lacs (lac de la Galage aussi appelé lac de Sainte-Foy et lac du Parayré).

Mais, la PAC (Politique Agricole Commune) a évolué, sur les 26 agriculteurs de 1987, beaucoup sont partis à la retraite, de nombreuses nouvelles normes sécuritaires et environnementales sont apparues impliquant de lourdes charges pour l'entretien des deux barrages.

Désormais, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (Réseau 31) est propriétaire du plan d'eau de la Galage. Réseau 31

peut ainsi réalimenter le cours d'eau l'Aussonnelle. Réseau 31 est le fournisseur d'eau pour l'irrigation du côté du lac de la Galage.

La vente du lac de Sainte-Foy permettra à l'ASA de réparer la digue du lac du Parayré (divers cabinets d'études ont été sollicités par l'ASA et attendent la validation des services de la préfecture).

Pour entretenir les abords du lac du Parayré et éviter les conséquences écologiques et économiques de l'embroussaillage, l'ASA peut désormais utiliser le robot broyeur de la CUMAPEI.

Les abords des lacs sont toujours ouverts à la pêche, aux randonneurs, aux vélos et aux chevaux mais sont interdits aux véhicules à moteur. Ils sont aussi de formidables réserves de la biodiversité.

## Ça bouge sur la commune

### Cabinet dentaire : Merci au Dr. Métais et bienvenue au Dr. Beisson

Le samedi 22 mai, M. le Maire a reçu celle qui fut la dentiste du village pendant plus de 30 ans et le docteur Beisson qui lui succède. Il a souhaité la bienvenue au docteur Beisson, et a chaleureusement remercié le docteur Métais à qui il a remis la médaille de la ville et un bouquet de la part de la municipalité.

Le Dr. Jérémie Beisson, Gersois d'origine (natif d'Auch) et habitant à Samatan a fait ses études à Toulouse à l'université Paul-Sabatier où il a obtenu son diplôme en 2014. Depuis lors il a effectué quelques remplacements



Sur le parvis de la mairie, Claudine Métais entourée de François Vives et de Jérémie Beisson

et collaborations entre Auch et Samatan. Il ne connaissait pas Sainte-Foy avant que le docteur Métais mette en vente son cabi-

net. Notre joli village l'a séduit, il a très rapidement saisi l'opportunité de racheter ce cabinet pour s'y installer.



### JAYM Services

L'entreprise JaymServices, installée depuis septembre 2020 au sein de notre commune, réalise tous travaux de second œuvre et d'entretien d'espaces verts.

**Pour toutes demandes de renseignements** et de devis, contactez Mr AYMES Jean-Luc au 07 68 80 55 09 ou [jeanluc.aymes@gmail.com](mailto:jeanluc.aymes@gmail.com).

### « LE SIROCCO » pari réussi !

La terrasse du « Sirocco » ne désemplit pas depuis sa réouverture, confirmation s'il le fallait, qu'un café est un lieu de vie important pour un village.

Quand Priscilla et Yann CHITTI ont racheté une maison en plein centre de Sainte-Foy, c'était simplement pour y habiter. Les choses ne se sont pas tout à fait passées comme prévu ... Au rez-de-chaussée, un vrai trésor : l'ancien café du Nord, l'actuel Sirocco, endormi depuis de longues années, semblait les attendre.

"Au début, on voulait en faire un grand salon pour recevoir les amis", nous raconte Yann. "mais le bar était en trop bon état, tout était à sa place, les tables en formica rouge, le percolateur, les bouteilles, les verres, on a eu l'impression qu'il suffisait d'allumer la lumière pour le faire revivre" enchaîne Priscilla.

Au bout d'une semaine de réflexion, la décision est prise "on rouvre"! Le début d'une aventure



familiale (Priscilla, la « patronne », Yann et les 3 enfants du couple) concrétisée par l'ouverture officielle, le 21 mai, au début du déconfinement progressif, une période très particulière où tout le pays est en manque de convivialité après plus d'une année de crise sanitaire mondiale.

D'ailleurs en s'asseyant à la terrasse, c'est la première chose que l'on a envie de dire à Priscilla et Yann : c'est incroyablement bon de se retrouver à une terrasse de bar ! Et rien que pour cela on dit infiniment merci à ces courageux aventuriers du zinc villageois.

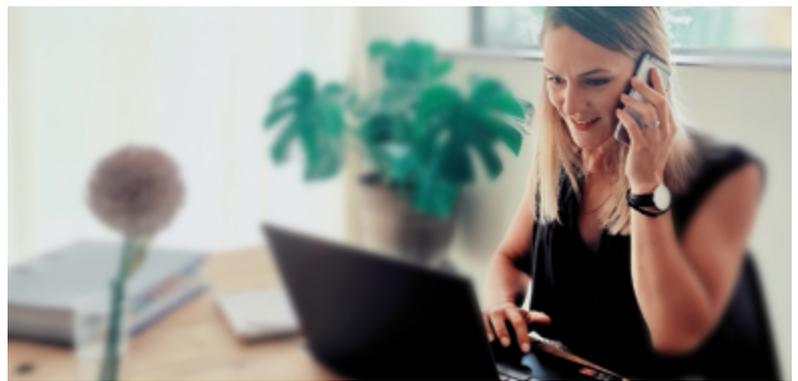
### A2Gestion

Ancienne comptable, Adeline AVENTURA a créé début 2021 "A2Gestion", une entreprise de secrétariat ayant pour vocation d'aider les entrepreneurs à gérer leur activité.

Vous pourrez notamment lui déléguer la gestion de vos dépenses, de vos recettes, la facturation, la préparation des documents pour la TVA, la rédaction de vos courriers.... Bref, tout ce que vous n'avez pas le temps ou pas l'envie de faire ! A la fois dynamique, rigoureuse et discrète,

elle travaille de son domicile ou dans vos locaux, à l'heure ou au forfait, ponctuellement ou régulièrement, c'est vous qui décidez ! Adeline s'adapte à vos besoins et votre fonctionnement. Basée à Sainte-Foy, elle intervient sur tout le secteur : Samatan, l'Isle-Jourdain, Colomiers, Muret et Toulouse.

**Pour plus d'informations**, contactez-la au 06 30 77 64 84 ou [adelineventura50@gmail.com](mailto:adelineventura50@gmail.com). Retrouvez-la également sur Facebook et LinkedIn.



### Wimooov

## Liberté, égalité, mobilité !

**La mobilité est une des problématiques majeures pour les populations des zones rurales, notamment en termes d'accès à l'emploi.**

La communauté de Communes

Cœur de Garonne est partenaire de l'association Wimooov, dont l'objectif est d'aider à faciliter les déplacements des habitants à l'intérieur du territoire. De l'obtention d'une carte de transport à la mise



à disposition d'un véhicule, en passant par l'aide au montage d'un micro-crédit, Wimooov propose un large panel d'aides et de conseils. Une conseillère assure des permanences gratuites et sur rendez-

vous, entre autres les mercredis matin à la maison du Tailleur à Rieumes de 8h30 à 12h30, et sur notre commune : le jeudi 8 juillet de 14H à 17H à la mairie, puis tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois (sauf en août).

**Renseignements et prise de rendez-vous :** Natacha RECORDON, au 07 84 57 40 20 ou [natacha.recordon@wimooov.org](mailto:natacha.recordon@wimooov.org)

## Complexe scolaire

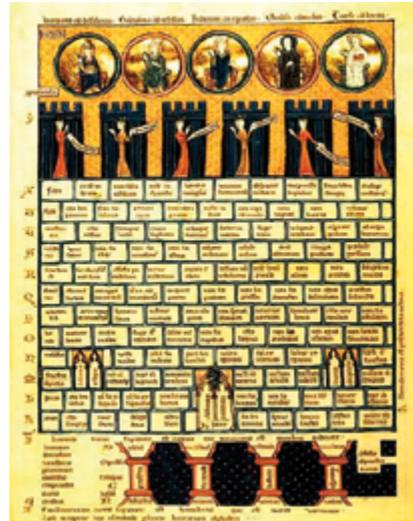
# Retour sur « l’instruction », avant...

Avant l’ouverture du nouveau complexe scolaire élémentaire, nous allons nous intéresser à l’instruction des jeunes Foyens dans le passé.

Dans ce numéro, nous nous pencherons sur la longue période qui va de la création de Sainte-Foy au 11<sup>ème</sup> siècle à la révolution de 1789.

Le plus ancien document qui atteste de la présence d’un « régent » (ancêtre du maître d’école) à Sainte-Foy est une signature concernant une transaction entre Sainte-Foy et Camp-Bernard en ...1326 ! Ce régent, Bernard de Dominique, est un religieux. Outre l’apprentissage des rudiments (lire, écrire et compter), le régent d’école est chargé d’assurer l’enseignement du catéchisme, des cérémonies d’église et du chant liturgique. La classe a lieu deux fois par jour, deux heures et demie, le matin et le soir.

Si l’éducation est très largement prise en charge, dans son fonctionnement institutionnel, par les Églises, ce sont les consuls qui administrent le village qui, avec l’accord de l’évêque, choisissent le maître en s’assurant de ses



Enseignement de la morale (Extrait de Verger de Consolation, XIII<sup>e</sup> siècle - XIV<sup>e</sup> siècle). Pour apprendre à l’enfant les préceptes de la morale, on lui présente les vertus comme un château dont chaque pierre porte un précepte : « aime tes parents », « fuis la colère ». La porte du château de vertu a comme devise « obéissance et patience ».

connaissances. L’engagement du régent fait l’objet d’un contrat en bonne et due forme.

En 1629, l’état des sommes levées par les consuls nous indique que les gages du régent s’élevaient à 60 livres par an payés par la ville, le contrat précise que s’y ajouteront 40 livres « payées par les pères des enfants ».

Les informations que vous trouverez dans les différents Bulletins Municipaux prennent appui sur divers documents : les comptes-rendus des séances des conseils municipaux

consultables sur le site des archives départementales, la monographie de M. Dauriac en 1886, l’histoire de Sainte-Foy-de-Peyrolières par l’abbé Jean Contrasty en 1917 et les travaux de l’association Savès Patrimoine dans les années 1990.



## Atlas de la biodiversité

L’atlas de la biodiversité sera disponible pour le forum des associations



**Ludothèque**  
à Sainte-Foy de Peyrolières  
Place du 14 juillet - Tél. 05 61 91 73 09

Jeux sur place et à emporter !  
Infos et horaires sur le site  
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



**Application PanneauPocket**  
Suivez toute l’actualité de votre commune sur PanneauPocket



De juillet à octobre

## Juillet

**Samedi 10**  
**Festival Saint-Rock de Peyrolières** dès 18h de l’USSF Rugby, stade municipal

## Août

**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
**Messe de la Salvetat** à 11h  
**Cœur Estival** dès 16h

## Septembre

**Dimanche 5**  
**Forum des associations**, 9h-12h, au château d’eau  
**Vide grenier** des Fidésidiades

**10,11 et 12**  
**Fête locale**

**Dimanche 12**  
**Vide grenier** de l’AFPEL

**Dimanche 26**  
**Nettoyons la nature**, RDV 9h30 au château d’eau

## Octobre

**Samedi 23**  
**Olympiades canines** des Zamis en Balade, stade municipal

**Fermeture exceptionnelle de la mairie :**  
les samedis 7, 14 et 21 août.  
Ouverture exceptionnelle le samedi 28 août.



Tous les dimanches  
**Marché de plein vent**  
de 8h à 12h30

## La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51  
Courriel : [mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr](mailto:mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr) - Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23  
Horaires d’ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h -12h et 13h30 - 17h.  
**Mercredi** : 9h-12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).  
[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

Responsable de publication : François VIVES - Réalisation : aldorande-communication  
Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72 - Imprimé sur papier PEFC.  
Ont participé à la réalisation de ce bulletin : le maire : François VIVES, le Comité communication : Carole CALL, Amandine DELPECH, Joëlle ESCALLE, Dominique GUY, Cassandre HAUTCOEUR, Antoine KAUFFEISEIN, Aline MARTRES, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT. Également Alain VIGNAUX. Coordination : Sylvie DUPIN.

